LES QUESTIONS ESPAGNOLES

Un avocat et trois syndicalistes sont inculpés d'association illicite

De notre correspondant particulier

Madrid, 16 septembre. — Trois dirigeants syndicaux et un jeune avocat de Madrid, qui avaient été arrêtés à la fin de la semaine dernière, ont été remis en liberté provisoire après avoir été inculpés d'association illicite. Me Manuel Fernandez Montesinos et les trois syndicalistes, MM. Jesus Gonzalez [illegible], Mariano Nuero et Antonio Nogues, qui seront déférés devant le tribunal d'ordre public, risquent une peine maximum de six ans de prison.

Me Manuel Fernandes Montesinos est accusé d'être membre fondateur de l'organisation appelée « *Alliance syndicale ouvrière* » (A.S.O.), dont le but est « *d'obtenir la constitution de syndicats libres en marge de l'organisation syndicale existante ou en remplacement de celle-ci* ». Me Fernandes Montesinos, qui est aussi accusé d'avoir servi de lien entre la région du centre de l'Espagne et le Comité de coordination établi à Perpignan, a été mis en liberté provisoire après avoir payé une caution de 25 000 pesetas. Les trois ouvriers ont été considérés, eux aussi, comme membres de l'organisation.

L'Alliance syndicale ouvrière est une organisation syndicale clandestine qui groupe des anciens militants de l'U.G.T. socialiste, de la C.N.T. anarchiste et de jeunes catholiques. Elle affirme « *son indépendance totale à l'égard des partis politiques* » et soutient [illegible]

[illegible] nouvelles en provenance de Bilbao indiquent que onze personnes appartenant à une cellule communiste qui avaient été arrêtées la veille du 1er mai seront jugées sous peu. Quatre d'entre elles se trouvent à la prison de [illegible] (Bilbao), tandis que les autres sont en liberté provisoire.

(INTÉRIM.)

L'ASSOCIATION DE L'ESPAGNE PROFITERAIT AU MARCHÉ COMMUN affirme M. Lopez Rodo

New-York, 16 septembre (*Reuter*). — Il serait « *peu réaliste* » que la Communauté économique européenne prenne des décisions en négligeant de tenir compte de l'influence qu'elles pourraient avoir sur l'économie espagnole, affirme M. Lopez Rodo, ministre espagnol sans portefeuille, chargé de la planification économique, dans un article publié par la revue trimestrielle américaine *Foreign Affairs* :

« *Nos achats à l'étranger s'accroissent sans cesse et les entreprises européennes trouvent en Espagne un marché sûr et en expansion régulière. On ne peut négliger ce facteur* », écrit encore le ministre, qui affirme en conclusion que « *l'Espagne sortirait principalement bénéficiaire de son association avec la C.E.E., mais qu'il était également vrai de dire qu'une telle association ne nuirait pas non plus à la C.E.E.* ».

L'exclusion d'universitaires

UNE ADRESSE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les membres du XIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes, qui a eu lieu à Madrid du 1er au 9 septembre, ont adressé la lettre suivante au ministre de l'éducation nationale espagnol :

« *Nous tenons à exprimer notre attachement à la tradition de la plus haute culture espagnole, dont l'apport à la civilisation universelle a été d'une inestimable valeur.*

» *Cependant, nous ne pouvons pas ne pas porter à votre connaissance le sentiment de malaise très aigu que nous avons perçu par suite des graves mesures disciplinaires prises par les autorités de l'éducation nationale espagnole à l'encontre de certains professeurs d'université. Souhaitant que l'Université retrouve, pour le bien de tous, l'harmonie et l'ambiance de collaboration générale qui lui sont indispensables, nous verrions avec une très vive satisfaction Votre Excellence reconsidérer ces mesures.*

» *Le réexamen que nous sollicitons contribuerait à assurer les conditions d'une vie intellectuelle et scientifique féconde.* »

[illegible] Paul Zumthor, professeur à l'université d'Amsterdam ; [illegible] professeur à l'uni[illegible] docteur honoris [illegible] d'Athènes [illegible] de Rome ; [illegible] l'Institut supérieur [illegible] Anvers ; J. Cremona, [illegible] à l'université de Cambridge (Angleterre) ; Giuseppe Tavani, [illegible] à l'université de Rome ; [illegible]bard, professeur à l'université de Lund ; G. Tuaillon, maître de conférences à l'université de Grenoble ; X. Ravier, assistant de recherches au C.N.R.S., Toulouse ; G. Francescato, professeur à l'université d'Amsterdam ; Corrado Grassi, chargé de cours à l'université de Turin ; G.-B. Pellegrini, professeur à l'université de Padoue ; Mme R. Lejeune, professeur à l'université de Liège ; N. Spense, professeur de faculté, Grande-Bretagne ; A. de Vincenz, chargé de cours à l'université de Heidelberg ; J.-L. Fossat, assistant à l'université de Toulouse ; G. L. Beccaria, assistant à l'université de Turin ; Kurt Baldinger, professeur à l'université de Heidelberg ; Klaus Heger, professeur à l'université de Kiel ; W. Rothe, privat-docent à l'université de Kiel ; Joseph Piel, professeur à l'université de Cologne ; Manfred Hoefler, assistant à l'université de Heidelberg ; G. Folena, professeur à l'université de Padoue ; T. Bollelli, professeur à l'Ecole normale supérieure de Pise ; A. Kuhn, professeur à l'université d'Innsbruck ; H. Soerensen, professeur à l'université de Copenhague ; J. Pohl, professeur à l'université de Bruxelles ; Th. R. Hart, professeur à l'université d'Oregon (U.S.A.) ; Mme P. Simon, maître assistant à l'université de Strasbourg ; G. Dulong, professeur à l'université de Québec ; Paul Robert, directeur du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris ; W. Oswald, conservateur, Munich ; H. Geckeler, assistant à l'université de Tubingen ; K. Stierle, assistant à l'université de [illegible] ; [illegible] Laurie, chargé de [illegible] à l'université de Cambridge (Angleterre) ; [illegible] Wandruszka, professeur à l'université de Tubingen ; H. Lu[illegible], privat-docent à l'université de Fribourg-en-Brisgau ; G. Haensch, directeur de l'Institut d'interprètes de l'université de Munich ; Jean Stefanini, professeur à l'université d'Aix-Marseille ; G. Gondrieu, université d'Aix-Marseille ; C. Rostaing, professeur à l'université d'Aix-Marseille ; L. Sletsjoe, professeur à l'université d'Oslo ; H. [illegible], professeur à l'université de [illegible] ; M. Bambeck, privat-docent à l'université de Heidelberg ; L. [illegible], privat-docent à l'université de Munich ; Angel Rosenblat, professeur à l'université de Caracas ; O. Chiarero, professeur à l'université de Gênes ; [illegible] Rey, secrétaire général du *Dictionnaire Robert*, Paris ; J. A. Ahokas, professeur à l'université d'[illegible] ; Mme J. Rey, rédactrice du *Dictionnaire Robert*, Paris ; J. Mossteen, professeur à l'université de Copenhague ; R. Loriot, professeur à l'université de Dijon ; R. Barrèteau, faculté catholique des lettres, Angers ; J. Monfrin, professeur à l'Ecole des chartes, Paris ; G. Meo-Zillo, professeur à l'université de Florence ; P. F. Dembowski, professeur à l'université de Toronto (Canada) ; Leiv Flydal, professeur à l'université d'Oslo ; E. von Kraemer, [illegible] université d'Helsinki ; [illegible] professeur à l'université de [illegible]tel (Suisse) ; L. B. Kiddle, professeur à l'université de Michigan [illegible] H. Koll, collaborateur [illegible] université de Tubingen ; Eugenio Coseriu, professeur à l'université de Tubingen.

UN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MADRID DÉMISSIONNE EN SIGNE DE SOLIDARITÉ AVEC SES COLLÈGUES RÉCEMMENT SANCTIONNÉS.

(De notre correspondant particulier.)

Madrid, 16 septembre. — M. Antonio Tovar, ancien recteur de l'université de Salamanque, a demandé à être relevé de ses fonctions de professeur de grec à l'université de Madrid en signe de solidarité avec les cinq professeurs qui ont été récemment sanctionnés par le gouvernement (1).

La décision du professeur Tovar, qui a annoncé à ses amis qu'il pensait quitter l'Espagne pour se rendre aux Etats-Unis, fait suite à celle du professeur José Valverde, de l'université de Barcelone, qui a, lui aussi, renoncé à sa chaire.

Dans les milieux intellectuels de Madrid, on estime que d'autres manifestations de solidarité avec les professeurs sanctionnés pourraient avoir lieu dans les jours à venir.

(INTÉRIM.)
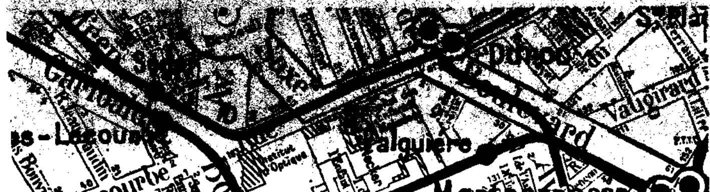
n location simple et sans
as-de-porte dans le pres-
igieux [illegible]
oderne nommé
IAINE-MONTPARNASSE
Secteur 1 - Boulevard Pasteur)
BUREAUX
A LOUER